

Monsieur le Ministre : La rentrée scolaire au sein des lycées agricoles.



Votre première rentrée de 2022 /2023 en tant que Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire va être effective ; les éléments d'actualité et d'urgence que nous vous avions communiqués lors de notre entrevue UNSA en fin d'année scolaire sont toujours présents pour cette rentrée scolaire.

Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire,

La rentrée scolaire au sein des lycées agricoles de votre Ministère va se dérouler cette année sans la pression du COVID. Cette situation anxiogène semble moins d'actualité aujourd'hui et nous pouvons collectivement nous en féliciter. Le SEA UNSA s'est toujours positionné en faveur du maintien des écoles ouvertes dans le respect des règles sanitaires.

Votre première rentrée de 2022 /2023 en tant que Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire va être effective ; les éléments d'actualité et d'urgence que nous vous avions communiqués lors de notre entrevue UNSA en fin d'année scolaire sont toujours présents pour cette rentrée scolaire.

En premier lieu, les conditions climatiques subies à travers tout le pays ont fait l'objet d'un communiqué du SEA UNSA dès le mois d'août pour vous alerter sur les difficultés rencontrées par les agents de nos exploitations agricoles, supports pédagogiques indispensables de nos EPLEFPA. A ce jour, nous n'avons pas obtenu de réponse à l'interrogation légitime des salariés et des directeurs des EPLEFPA.

Nos établissements agricoles publics sont aussi proches des villes que des milieux ruraux ; ils contribuent ainsi à la cohésion sociale dont la nation a réellement besoin dans le contexte de crise que nous rencontrons et qui devrait persister.

La survie de nos établissements agricoles ne peut se faire sans une réelle reconnaissance de nos particularités, de notre autonomie vis à vis des établissements de l'éducation nationale. Les normes financières attribuées par Bercy lors des discussions budgétaires ne peuvent, dans la majorité des cas, être applicables à nos petites structures qui accueillent souvent un public d'apprenants différents et souvent en difficultés. Les classes de 4EA, de 3EA et de CAPA doivent être des indicateurs pour avoir des approches éducatives différentes (sous forme de projets pour maintenir ces publics dans nos filières agricoles à différents niveaux et dans nos métiers souvent méconnus et délaissés).

Pour cela, les nombreux collègues contractuels non formés à cette rentrée vont encore prendre place au sein de ces classes où les handicaps sont nombreux et pour lesquels le travail des AESH est également primordial. Les agents contractuels responsables de centre (CFA, UFA, CFPPA) manquent aussi de formation et de reconnaissance au sein de notre institution . Le SEA UNSA le rappelle depuis des années et demande que ces agents contractuels soient une priorité en terme de contrat de travail décent et de reconnaissance salariale. Le SEA UNSA demande un plan de précarisation par l'ouverture de concours.

Nos établissements agricoles, notre Ministère de l'Agriculture ainsi que les DRAAF et SFRD manquent cruellement de personnels administratifs qui ne sont pas remplacés lors des départs à la retraite. Une telle institution, où l'enseignement agricole est important, mérite de votre part une attention particulière par des créations de postes.

Notre ministère manque aussi depuis des années d'une véritable orientation sur le monde professionnel qui nous entoure. Le manque d'anticipation et de réactivité est réel. L'absence d'orientation vers les métiers innovants, le manque de formation des agents, l'absence de protocole national (agents ACB) ou la présence de circulaires désuètes ne sont plus adaptés aux bouleversements que nous allons connaître au sein de nos formations scolaires, apprentissages ou adultes. Le SEA UNSA ira aux contentieux si les droits des agents ne sont pas respectés.

Nous avons pourtant, au sein de nos EPLEFPA, des agents motivés qui s'investissent sans compter dans de nombreux domaines souvent bien en dehors de leur cœur de métier. Ils sont les oubliés d'un système éducatif qui leur en demande de plus en plus et qui les démotive. Les difficultés de recrutement des enseignants est aussi un signe évident du malaise de notre société envers notre institution. Les difficultés pour enseigner sont connues de tous (les contraintes administratives, l'éloignement familial, les relations avec les parents, le manque de respect et d'éducation de certains apprenants ou parents et un salaire d'un autre temps) font que notre système éducatif s'essouffle d'année en année. Le métier d'enseignant a bien changé et les nombreuses autres missions demandées à un enseignant prennent le pas sur le cœur de notre métier !

Le découragement dans les établissements est bien réel pour de nombreux agents et il se fait aussi sentir par l'absence chronique de réponse à des questions légitimes posées par les agents depuis des années dans de nombreuses instances locales, régionales et nationales. Ce manque de réponse discrédite toute l'institution et connerne le monde syndical ! Le SEA UNSA demande que les questions posés par les OS dans les instances soient étudiées et fassent l'objet de réponse rapide de l'administration.

Monsieur le Ministre, les agents de votre Ministère ne sont pas toutes et tous dans la contestation permanente. Ils travaillent avec conscience et sont force de propositions et de projets. Ils recherchent avant tout le respect au sein des EPL apaisés où la confrontation des idées est nécessaire pour faire évoluer notre démocratie interne. Pour cela, le SEA UNSA revendique la formation des agents élus qui siègent dans les différentes instances locales, régionales et nationales.

Les agents ont des idées pour faire évoluer notre institution pour le bien être des apprenants et de nos agents des lycées agricoles publics. Le besoin de reconnaissance est bien réel et ne peut se faire sans des avancées sociales et des relations avec les organisations syndicales représentatives au sein de votre Ministère pour trouver des solutions. Le SEA UNSA (syndicat autonome et généraliste) est force de propositions mais aussi de projets pour notre enseignement agricole public.

Vous remerciant par avance, Monsieur le Ministre, pour la lecture de ce communiqué de la rentrée scolaire de 2022 /2023.

Cordialement

M Fleury secrétaire général au SEA UNSA